

## Déplacements

# Une « navette CCAS » au service renforcé

À Montreuil, du nouveau dans le transport des personnes à mobilité réduite depuis le 1<sup>er</sup> février.

**A**insi que l'annonçait *Tous Montreuil* en décembre dernier, le dispositif de transport des personnes à mobilité réduite proposé par la commune a évolué depuis le 1<sup>er</sup> février 2015. Le service Taco est définitivement arrêté au profit d'un service unique assuré par la « navette » du Centre communal d'action sociale (CCAS). Un service pré-

existant et dont le fonctionnement est désormais optimisé. Cette navette - un minibus adapté - permet un transport à la demande pour des déplacements effectués sur la commune. Les usagers de Taco ayant conservé des tickets non utilisés peuvent demander leur remboursement par le prestataire. Les personnes en situation de handicap ou qui rencontrent des

difficultés de mobilité doivent contacter le service Solidarité pour connaître les modalités d'inscription au dispositif de la navette CCAS. Les personnes âgées de 60 ans et plus peuvent, quant à elles, utilement contacter le Centre local d'information et de coordination gérontologique (Clic) Annie-Girardot afin de s'informer sur les différentes prestations proposées par le

conseil général de la Seine-Saint-Denis.

● **M.B.**

✘ **SAVOIR PLUS : Remboursement des tickets TACO** : Mobicité, 9, avenue Jean-Pierre-Timbaud, ZAI Les Bruyères, 78190 Trappes, tél. : 01 30 16 13 06.  
**Informations navette CCAS** : Service Solidarité, tél. : 01 48 70 63 09.  
**Mobilité des 60 ans et plus** : Clic Annie-Girardot, 23, rue Gaston-Lauriau, tél. : 01 48 70 65 01.